

Samira MERZOUK*, s.merzouk@univ-setif2.dz

Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif 2

Mustapha BOUREKHIS, m.bourekhis@univ-setif2.dz

Université Mohamed Lamine Debaghine Sétif 2

Profils de sortie du scolaire et d'entrée à l'université : une disparité entre les objectifs préconisés et la réalité du terrain

Article reçu le : 29.09.2023 / Accepté le : 20.12.2023 / Publié le : 29.01.2024

Résumé

À travers cet article, nous avons essayé de pointer du doigt un problème de taille auquel sont confrontés les étudiants algériens quand ils arrivent à l'université pour suivre des filières de spécialité enseignées en langue française. En effet, après avoir suivi un cursus scolaire en langue arabe de douze ans au minimum, nous sommes restés perplexes quant aux compétences acquises en langue française et leur compatibilité avec les exigences du cursus académique. Pour se faire, nous avons pris comme sujet d'étude deux filières scientifiques très prisées (dans le contexte algérien), où la langue d'étude est le français : la médecine et la pharmacie. Les résultats obtenus confirment la nécessité d'établir une continuité et une cohérence entre le système scolaire et universitaire.

Mots clés : filières scientifiques, langue de spécialité, politique linguistique, enseignement supérieur, profils d'entrée et de sortie.

University exit and entry profiles: a disparity between the recommended objectives and the reality on the ground.

Abstract

Through this article, we tried to point finger a problem of size with which are confronted the Algerian students when they arrive at the university to follow sectors of speciality taught in French language. Indeed, after having followed a school course in twelve years Arab language at least, we remained perplexed as for the competences acquired in French language, and if those would really enable them to be able to peacefully run their courses to the university. To be done, we took as subject of study two scientific sectors very appraisals (in the Algerian context), where the language of study is French: medicine and pharmacy. The results obtained confirm the need to establish continuity and coherence between the school and university system.

Keywords: scientific fields, language of speciality, language policy, higher education.

Pour citer cet article :

MERZOUK Samira et BOUREKHIS Mustapha (2022). Profils de sortie du scolaire et d'entrée à l'université : une disparité entre les objectifs préconisés et la réalité du terrain. *Action Didactique*, [En ligne], 6 (Hors-série 1), 189-204. URL Ajoutez l'adresse URL de l'article.

Pour citer le numéro :

Benhouhou, Nabila et Moussaoui, Nassima (dir). (2023). La didactique professionnelle au service de l'enseignement supérieur. *Action Didactique* [En ligne], vol. 6 (Hors-série 1). <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>

* Auteur correspondant



Cet article est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International **CC BY-NC-ND 4.0**
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr_CA

Introduction

La langue française occupe une place de choix en Algérie : langue de communication quotidienne, outil de travail dans certaines branches, langue d'enseignement au supérieur et bien sûr, matière à enseigner du primaire au secondaire. Malgré le statut officiel de langue étrangère du français, il est omniprésent dans le quotidien des Algériens, car cette langue est considérée comme une langue de prestige, d'ascension sociale, de sciences et de connaissances. Son apprentissage et sa maîtrise sont indispensables pour poursuivre des études supérieures valorisées telle que : médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, architecture, informatique, etc., et qui déboucheront sur des emplois très prisés par la société.

Ce statut réel qu'occupe le français dans notre pays, l'Algérie, nous a amenés à nous interroger sur le constat déjà préétabli : comment les étudiants inscrits dans les filières scientifiques (où le français est langue d'enseignement) font-ils face à cette brusque transition concernant la langue d'étude, vu qu'ils ont suivi tout leur cursus scolaire en arabe, langue nationale et officielle du pays ? Ont-ils réellement acquis les compétences nécessaires en français pour pouvoir suivre sereinement leurs cours ?

1. Etat des lieux

Tout d'abord, avant de répondre à ces questions, il est souhaitable de faire un bref descriptif du système éducatif algérien dans la perspective de dresser un état des lieux de la situation. En effet, après la réforme de 2003 (il s'agit de la réécriture des programmes, de la refonte de la pédagogie et de l'élaboration d'un nouveau référentiel des programmes), des changements ont été opérés concernant le nombre d'années d'enseignement dans le premier cycle : à l'école primaire le cursus a été réduit à cinq années d'étude, tandis qu'au collège, il est rallongé d'une année, c'est-à-dire, quatre ans d'étude. Quant au secondaire, les trois années d'étude ont toujours été maintenues.

Par ailleurs, après l'indépendance, la langue arabe est décrétée comme l'unique langue nationale et officielle du pays et c'est dans les années soixante-dix que le président Houari Boumediene proclame l'arabisation totale dans le système éducatif algérien, toutefois, sans que cette orientation ne soit suivie et appliquée. C'est ainsi que, le baccalauréat bilingue appelé aussi transitoire, demeure jusqu'à la fin des années quatre-vingts. A partir des années quatre-vingt-dix, toutes les matières, et ce à tous les niveaux (du primaire au secondaire), sont enseignées en langue arabe, tandis que le français n'est plus qu'une matière à enseigner parmi tant d'autres.

Cette décision politique connote clairement le statut de langue étrangère de la langue française et cette politique linguistique de l'arabisation ne prend pas en compte la dimension pragmatique de cette langue, puisqu'à l'université la majorité des filières sont toujours enseignées en français. Il n'y a donc pas de transition cohérente de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur.

Ainsi, les conséquences de cette politique sociolinguistique en Algérie a été synthétisée selon Mohamed Faouzi IMESSAOUDENE (2019, p. 86) comme suit:

Malheureusement, les bouleversements sociopolitiques survenus dès l'indépendance du pays ont été à l'origine d'une idéologie qui prônait la langue arabe au détriment de la langue française. En effet, cette politique a engendré des répercussions négatives quant à la qualité de l'enseignement/apprentissage de la langue française qui est devenue au fur et à mesure déplorable. C'est ainsi qu'on s'est retrouvé avec des apprenants qui éprouvent d'énormes difficultés à l'apprendre. Ainsi, cette situation est devenue un réel handicap dans un monde de plus en plus exigeant et hétéroclite.

Par ailleurs, d'après les textes institutionnels, les nouveaux bacheliers sont censés avoir acquis les compétences nécessaires en français langue étrangère pour suivre des études supérieures en cette langue, mais est-ce vraiment le cas ? Ne vont-ils pas se sentir dépaysés puisqu'ils ont l'habitude d'étudier les mathématiques, la physique, les sciences et tant d'autres matières en langue arabe, puis sans transition aucune, ils se retrouvent à les étudier en français ? Les compétences acquises en français durant leur cursus scolaire répondent-elles aux nouveaux besoins que nécessite une filière de spécialité ? Ce choix de politique linguistique de l'arabisation a-t-il vraiment été mûrement réfléchi et est-il dans l'intérêt des apprenants ? Ou cela est-il juste une décision politique pour valoriser la langue arabe tout en omettant la formation professionnalisante ?

2. Description du corpus

Afin de répondre à toutes nos interrogations, nous avons mené une enquête de terrain au sein du milieu universitaire afin de constater les répercussions de cette politique linguistique sur nos apprenants. Nous allons donc présenter notre public ainsi que les outils de recherche que nous avons utilisés lors de nos investigations sur le terrain. Nous avons principalement mené nos recherches avec des étudiants de première année, inscrits dans des filières scientifiques : en médecine et en pharmacie.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la première partie de notre corpus se compose de trois cents questionnaires adressés à un public étudiant inscrit en médecine et en pharmacie de l'université de Sétif durant l'année universitaire 2018/2019. Cependant, nous tenons à signaler que nous n'avons pas travaillé avec toute la promotion des deux filières mais uniquement avec une section pour chaque spécialité : 150 étudiants pour chacune d'elle. Ce sont donc des échantillons représentatifs correspondant au taux d'environ 30%, puisque nous ne pouvions interroger la totalité des deux promotions.

La première étape de notre enquête avait pour objectif d'évaluer le niveau des étudiants en langue française, à l'écrit, et ceci afin de vérifier si le profil de sortie de nos jeunes bacheliers concordait avec celui annoncé par le ministère de l'enseignement national. C'est ainsi que nous les avons soumis à un test de positionnement conforme au CECRL (Cadre Européen Commun de Références des Langues). Cela a constitué notre premier outil de recherche.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que nous nous sommes inspirés du test de français général, élaboré par l'école de formation en langue française Azurlingua, sise à Nice (<http://www.azurlingua.com/test/test2.swf>).

Celui-ci nous a permis d'évaluer le niveau des étudiants sur le plan de la compétence de l'écrit (production/réception). Il comprend un texte d'une page, portant sur une thématique sociale, en l'occurrence un fait divers, suivi de soixante questions relevant des compétences précédemment citées.

Selon une approche méthodologique descriptive, nous estimons nécessaire de présenter une synthèse des différentes compétences inhérentes à chaque niveau telle que présentée par cette école de langue, d'où la classification ci-après :

Tableau 1 : Tableau synthétique des compétences par niveau

A1	
Lire	Comprendre des mots familiers, ainsi que des phrases très simples, par exemple des annonces, des affiches ou des catalogues.
Ecrire	Ecrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Remplir un questionnaire, par exemple inscrire son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.
A2	
Lire	Comprendre l'essentiel d'un texte ou d'un courrier simple et court traitant d'un thème ou d'un domaine familier. Reconnaître les articulateurs logiques et chronologiques essentiels dans un récit.

Ecrire	Ecrire une lettre personnelle pour se présenter, remercier ou parler de soi même. Rédiger une note ou un message court en réponse à une question. Relire plusieurs fois pour corriger les erreurs gênant la compréhension est encore nécessaire.
B1	
Lire	Comprendre l'essentiel de tout texte ou courrier ne dépassant pas quarante lignes, rédigé en français standard et traitant d'un domaine professionnel connu ou d'une thématique étudié.
Ecrire	Rédiger sans difficulté une lettre personnelle ou un texte simple et cohérent sur des thèmes familiers, en s'assurant que les erreurs de langue ne sont pas trop nombreuses pour en gêner la lecture.
B2	
Lire	Lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les autres adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Comprendre un texte littéraire contemporain en prose.
Ecrire	Ecrire des textes clairs détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses domaines d'intérêt. Ecrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Ecrire des lettres qui mettent en valeur le sens que l'on attribue personnellement aux événements ou aux expériences.
C1	
Lire	Comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques.
Ecrire	S'exprimer dans un texte clair et bien structurer et développer son point de vue. Ecrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que l'on juge important en adoptant un style adapté au destinataire.
C2	
Lire	Lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe, quant au fond et à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
Ecrire	Ecrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Rédiger des lettres, rapports ou articles complexes avec une construction claire permettant aux lecteurs d'en saisir et mémoriser les points importants. Résumer et critiquer un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Allant crescendo dans notre investigation, nous détaillons, suivant une check-list, les niveaux déterminant les différents profils avec, en correspondance, les indicateurs de bonnes réponses. D'où l'annonce du tableau suivant :

Tableau 2 : Tableau taxonomique des niveaux en langue française

Niveau	Nombre de bonnes réponses
A1	De 1 à 10 points
A2	De 11 à 20 points
B1	De 21 à 30 points
B2	De 31 à 40 points
C1	De 41 à 50 points
C2	De 51 à 60 points

Par la suite, nous leur avons soumis un questionnaire très détaillé pour recueillir leurs témoignages relatifs aux difficultés qu'ils rencontrent en assistant aux cours de spécialité dispensés en français, mais également pour recenser leurs besoins. Ce questionnaire constitue notre deuxième outil de recherche. Le choix du questionnaire n'est pas fortuit, nous étions contraints d'y avoir recours, car la majorité des étudiants rencontrés était réticente à être enregistrée vu l'inconfort dans lequel ils se trouvent lors de la production orale en langue française. Pour ces raisons, nous nous sommes sentis obligés de nous contenter d'un questionnaire afin de laisser notre public libre de répondre à son aise.

A travers ce questionnaire élaboré de manière à être le plus exhaustif possible afin de récolter un maximum d'informations sur notre public, ses appréhensions et ses besoins, nous avons conçu trente et une questions regroupées en cinq axes principaux :

1. Contact des étudiants avec le français au quotidien ;
2. Aisance/difficulté à suivre des cours de spécialité en français ;
3. Stratégies d'apprentissage ;
4. Besoins spécifiques en langue française ;
5. Motivation pour suivre des cours de FOU (Français sur Objectifs Universitaires).

Nous avons ainsi distribué 300 questionnaires pour les étudiants des deux filières (médecine et pharmacie), cependant nous n'en avons récupéré que 270 (136 pour la filière de médecine et 134 pour la filière de pharmacie), puisque certains étudiants n'ont pas rendu les leurs.

Notre troisième outil d'investigation sur lequel nous nous sommes basés est l'entretien. Nous avons enregistré puis transcrit des entretiens avec les enseignants chargés d'assurer les différents modules de spécialité au sein des deux filières. Via ces entretiens, nous avons pu récolter leurs témoignages concernant les difficultés que rencontrait la majorité de leurs étudiants en suivant leurs cours.

3. Analyse et interprétation des résultats

Une fois que nous avons mené toutes nos investigations avec les différents outils de recherche cités, nous sommes passés à l'analyse des données recueillies pour les interpréter.

3.1. Profil d'entrée des étudiants

Afin de déterminer le niveau des jeunes bacheliers en langue française dans la visée de cerner, d'une manière générale, leur profil d'entrée, nous nous sommes référés au tableau des niveaux communs de compétences (ROBERT Jean-Pierre et ROSEN Evelyne, 2010, p. 94) récapitulant les six niveaux proposés par le CECRL (C1/C2, B1/B2, A1/A2), puisque « connaître une langue étrangère c'est comprendre, parler, lire, écrire et interagir (...) » (ROBERT Jean-Pierre et ROSEN Evelyne, 2010, p. 94).

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues prend en charge les quatre compétences de base. Il s'agit d'indicateurs mesurant le degré d'accomplissement d'une tâche marquant par là même l'habileté du sujet en mode de réception et de production.

L'ensemble de ces catégories sont destinées à donner une vue globale de différents groupes d'apprenants. Il est évident que les apprenants ne possèdent pas les mêmes connaissances ni les mêmes habiletés. Ceci dit, le cadre européen intervient en calibrant les compétences, non seulement langagières, mais aussi procédurales et pragmatiques.

En effet, le C.E.C.R.L établit une distinction entre les savoir-faire, en catégorisant l'espace des compétences en trois niveaux distincts. Cette identification permet de renseigner les différents profils des étudiants et, éventuellement, les différentes tâches qui leur sont inhérentes.

A un niveau supérieur dit d'utilisateur expérimenté, le locuteur est appelé à faire preuve de maîtrise du discours oral et écrit. Cela doit se traduire par la notion de l'agir social où l'apprenant est considéré tel un acteur social à part entière. L'apprenant saura se repérer sur son niveau de compétences, ce qui lui permettra de se situer par rapport à une liste de tâches qu'il pourra/devra accomplir.

En guise d'exemples de situations d'installation d'une compétence visée, nous évoquerons le degré de résolution de situations-problèmes où l'apprenant est amené à construire du sens en creusant dans les significations implicites des discours oraux et écrits. A ce stade, l'utilisation

de la langue doit satisfaire aux paramètres de fluidité, de facilité d'usage et d'efficacité.

A un deuxième niveau de référence, nous citons celui de l'utilisateur indépendant où l'apprenant est appelé à résoudre des tâches, moins chargées en termes d'activités réservées à l'utilisateur expérimenté. En s'appuyant sur des descripteurs préétablis, le locuteur/scripteur déterminera les habiletés à installer par le biais d'un inventaire de structures et de tests.

Pour illustrer nos propos, nous parlerons du locuteur qui peut comprendre (à l'oral aussi bien qu'à l'écrit) un discours donné tout en mobilisant les stratégies adéquates pour ce faire. Cela couvre le domaine socioprofessionnel où nous devons voir une aisance absolue dans la gestion des différents discours, prononcés ou écrits.

Au dernier niveau du cadre européen, nous parlons de l'utilisateur élémentaire qui a trait à l'intégration des principales caractéristiques relevant d'un degré de complexité inférieur par rapport aux deux niveaux cités précédemment. Les indicateurs d'installation de telle ou telle compétence se limitent à des situations de communication de l'environnement immédiat de l'apprenant. Ils couvrent les actes sociaux quotidiens.

En vue de le montrer, le cadre européen met l'accent sur l'aspect communicatif dans une situation courante ne comportant qu'un échange d'informations simple et direct, et sur des activités et des sujets qui ont trait à la vie quotidienne du locuteur.

Ainsi, nous avons synthétisé les résultats obtenus sous forme d'un tableau récapitulatif :

Tableau 3 : Niveau des étudiants à l'écrit en FLE

Total Niveau	Médecine		Pharmacie	
		150	100%	150
A1	26	17,33%	28	18,67%
A2	56	37,33%	51	34%
B1	38	25,33%	40	26,67%
B2	21	14%	18	12%
C1	06	4%	11	7,33%
C2	03	2%	02	1,33%

Il est clair, d'après les résultats du test de positionnement, que le niveau moyen de nos étudiants à l'écrit (production/réception) oscille entre le

niveau élémentaire A2 et celui intermédiaire B1 : 62,66% pour les étudiants en médecine et 60,67% pour ceux inscrits en pharmacie. Nous constatons également qu'un certain nombre d'entre eux a le niveau A1 : 17,33% en médecine et 18,67% en pharmacie. Quant au niveau B2, nous retrouvons tout de même un petit nombre d'étudiants qui font partie de cette catégorie : 14% en médecine et 12% en pharmacie. Nous retrouvons, finalement, une minorité qui atteint le niveau C (1 et 2), cependant le nombre est très restreint : 6% concernant les étudiants en médecine et 8,66% pour ceux inscrits en pharmacie.

Quant à la compétence de l'oral (production/réception), nous nous sommes référés à l'appréciation des enseignants qui était très révélatrice. En effet, ils ont pu émettre un constat mettant en exergue leurs innombrables difficultés/obstacles, aussi bien à produire des discours oraux qu'à restituer l'information à partir de différents supports.

En outre, les quelques interactions verbales enregistrées avec les étudiants, ont constitué un état des lieux efficient quant au degré de maîtrise de la langue française, nous renseignant sur leur profil. Ces investigations, certes, non exhaustives, nous ont permis, tout de même, de nous rallier aux résultats obtenus via le test et de calquer les niveaux obtenus à l'écrit comme à l'oral.

3.2. L'écart entre profil de sortie et profil d'entrée

A présent, nous allons comparer les résultats obtenus avec les finalités des programmes officiels, inscrits dans la loi d'orientation pour l'éducation de 2008 de l'enseignement secondaire pour la filière scientifique en langue française. Nous avons privilégié cette branche puisque la grande majorité des étudiants en médecine et pharmacie était scientifique au lycée.

Voici donc le profil de sortie d'un élève de terminal tel que décrit par la tutelle, sachant que ces apprenants totalisent au minimum dix années d'apprentissage de français (trois ans au primaire, quatre ans au collège et trois ans au lycée), ce qui équivaut à environ plus de 1200 heures :

- Lire et comprendre des messages sociaux ou littéraires ;
- Produire des discours écrits et oraux relatifs à une situation de la vie sociale ;
- Exploiter efficacement de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents, de compte-rendu.

Il est clair, d'après les résultats obtenus, qu'il y a un véritable faussé entre le profil d'entrée réel en langue française des étudiants à l'université et celui proclamé par le Ministère de l'éducation nationale. Comme nous avons pu le constater précédemment, le niveau moyen d'un nouveau bachelier oscille entre le A1 et le B2 pour la grande majorité d'entre eux, tandis que celui visé par la tutelle correspond au minimum au niveau B2 décrit par le CECRL. Il est clair qu'il y a un hic dans le processus d'acquisition des compétences en langue française, puisqu'un étudiant en première année universitaire, a derrière lui entre 1200 et 1600 heures de séances en français. Malgré ce nombre conséquent d'heures, il n'y a qu'un nombre minime de nos étudiants qui a le niveau requis pour pouvoir suivre sans aucune difficulté majeure ses cours de spécialité en langue française. Il est clair que « *le constat est toujours donc le même, on laisse l'étudiant se débrouiller tout seul pour accéder aux sens de sa spécialité en dépit de ses insuffisances linguistiques patentées* ». (Djamel KADIK et all., 2016, p. 18)

En effet, comme l'atteste ces pourcentages clairement établis, la réalité du terrain est tout autre, puisque nous avons pu constater que la grande majorité de nos étudiants a beaucoup de lacunes en langue française, et ce quasiment dans toutes les compétences. Comme le note Denis Lehmann (1993, p. 45) : « se présentent parfois des difficultés linguistiques pour des étudiants n'ayant pas acquis dans le cours des études secondaires un niveau suffisant en français ». Mais comme nous avons comme objectif de proposer un module supplémentaire pour ces deux filières, afin de pallier les lacunes dont souffrent ces étudiants, il faut, bien évidemment, comme dans toute formation de français de spécialité, juste cibler les compétences dont ils ont besoin pour leurs études.

D'ailleurs, nous nous référons aux résultats obtenus à l'une des questions posées : voulez-vous bénéficier d'un module de français afin de suivre des cours de :

Tableau 4 : Français général et/ou de spécialité ?

	Français général	français technique (spécifique à votre spécialité)	Les deux	Total
Médecine	06	111	19	136
%	4,42%	81,61%	13,97%	100%
Pharmacie	14	109	11	134
%	10,45%	81,34%	8,21%	100%

D'après le tableau ci-dessus, il apparaît clairement que la majorité écrasante des étudiants interrogés souhaiterait suivre des cours de français de spécialité (quasiment le même pourcentage pour les deux filières, environ 80%). Quant aux autres, une petite minorité voudrait avoir des cours de français général ou les deux, dans le but de faire une remise à niveau en langue française.

Par ailleurs, d'après notre enquête, nous avons constaté une motivation chez les étudiants à suivre des cours de français, du moment que les contenus sont adaptés à leurs besoins et à leurs attentes. Ils ont, ainsi, exprimé le souhait de bénéficier d'un module de français afin de pallier leur lacune et de se perfectionner en cette langue. Notre pronostic quant à ce module de français ne fait que nous rendre sceptiques du moment où les pouvoirs publics n'ont établi aucun cahier des charges relatif à la conception de contenus efficaces qui visent à prendre en charge ce monde professionnel à travers la formation d'un personnel qualifié et compétent.

3.3. Besoins des étudiants

Concernant l'usage et les besoins de/en la langue française, nous avons constaté que les étudiants ont beaucoup plus recours à la langue française, d'une part, pour consulter une documentation de spécialité, et d'autre part, pour comprendre et assimiler les cours magistraux. Ils ont donc besoin de maîtriser les quatre compétences en langue française. Ils doivent, par conséquent, avoir un niveau assez élevé en cette langue pour pouvoir consulter, par exemple, leurs cours (révision des photocopies), des documents et ouvrages de leurs domaines de spécialité respectifs, des articles de revue, etc. ; mais également pour pouvoir suivre des émissions médicales sur le poste de télévision. Nous synthétisons les résultats obtenus dans le tableau ci-dessous (cf. Tableau 5).

Cependant, nous tenons à spécifier qu'il est clair qu'une analyse des besoins opérée uniquement auprès de ces étudiants est loin d'être exhaustive. Elle nécessite de multiples investigations, dans un premier temps, auprès des apprenants concernés par la formation bien évidemment ; dans un second temps auprès des enseignants chargés d'assurer des cours à ces apprenants.

En effet, « l'identification de ces besoins nécessite le croisement des points de vue de tous les acteurs concernés par la formation : direction, employés, collègues, encadrants directs, (...), formateurs... » (Mourlhon-Dallies, 2008, p. 196).

Tableau 5 : Vous avez besoin de la langue française pour :

Total	Médecine		Pharmacie	
Consulter des ouvrages de spécialité	101	74,26%	109	81,34%
Comprendre les cours magistraux	136	100%	134	100%
Lire les photocopiés de cours	136	100%	134	100%
Prendre des notes	85	62,5%	70	52,24%
Regarder des émissions médicales	89	65,44%	47	35,07%

La première étape de ce processus de recensement des besoins auprès de notre public a pu mettre en exergue ses attentes et les lacunes dont il estime souffrir en langue française, c'est donc sa propre vision sur ses besoins, que nous pouvons, dès lors, qualifier de subjective.

Il est donc primordial d'avoir un autre point de vue concernant les besoins (nous entendons dans ce cas par besoins les carences en matière de langue selon les différentes compétences) de nos apprenants, un avis neutre et objectif. Qui d'autre, à part leurs enseignants, peuvent nous fournir les réponses escomptées, ils sont les mieux placés pour le faire, connaissant les points forts et les points faibles de leurs étudiants mieux que quiconque, cela est incontestable.

D'ailleurs, Florence Mourlhon-Dallies (2008, p. 194) s'est exprimée sur les besoins des apprenants du français de spécialité de la manière suivante :

Il faut d'ailleurs rappeler l'existence d'une tendance simplificatrice qui fait de l' « analyse des besoins de l'apprenant » une sorte de sondage de ses attentes, de ses demandes, etc. L'analyse des besoins repose dans ce cas sur la distinction entre les « besoins ressentis » par les apprenants (tels qu'ils les expriment) et les « besoins objectifs » mesurés par un extérieur, et dont l'apprenant n'a pas toujours conscience.

Ainsi, nous allons d'abord traiter des besoins « objectifs » à travers des entretiens avec les enseignants chargés des différents modules de spécialité

pour les deux filières.

D'ailleurs, l'un des enseignants interrogé a résumé la situation concernant le niveau des étudiants par rapport aux quatre compétences (écrit et orale, production et réception) comme suit :

« Nos étudiants ont du mal à comprendre les cours, ils ont énormément de lacunes au niveau de la compréhension orale, mais également ils ont beaucoup de réticence à s'exprimer en français, leur niveau laisse à désirer sur tous les plans, enfin pour la grande majorité,... il existe bien évidemment des exceptions. Certains n'arrivent même pas à lire couramment, c'est-à-dire à déchiffrer et certainement pas à comprendre ce qu'ils lisent. Quant à rédiger un compte-rendu ou juste un e-mail, c'est catastrophique. Ils ont vraiment besoin d'une remise à niveau en langue française ».

En nous fiant aux différents témoignages des enseignants, qui se rejoignent, nous pouvons résumer les besoins de notre public comme suit : tout d'abord, les étudiants ont du mal à s'exprimer oralement en français (ce que nous avons déjà relevé lors de nos rencontres avec eux), il s'agit donc des besoins en production orale.

Ce qui avait également retenu notre attention lors du dépouillement du test de positionnement et de l'analyse du questionnaire, est le fait que les étudiants ont du mal à rédiger, à résumer, à synthétiser, etc., c'est donc la compétence de l'écrit production qui est sollicitée dans ces cas. De plus, les enseignants relèvent que les difficultés se situent au niveau de la lecture compréhension et de la construction du sens. Quant à la compétence orale en réception, les étudiants ont du mal à suivre et à comprendre les cours de spécialité.

Compte tenu de cette analyse des besoins, les étudiants de ces deux filières scientifiques doivent impérativement bénéficier d'un module de français de spécialité.

Par conséquent l'accompagnement linguistique qu'il faudrait dispenser aux étudiants algériens (disons maghrébins) consiste à les préparer à mieux comprendre les cours de spécialité, à mieux prendre des notes et à mieux restituer et argumenter leurs savoirs aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. (ELIMAM Abdou, 2019, p. 3).

Conclusion

Pour conclure, il est évident que nous sommes conscients que l'analyse des besoins effectuée est loin d'être exhaustive, ce ne sont que les prémices de notre recherche qui aboutira lors de nos prochaines investigations à la

proposition d'un référentiel de compétences, avec des propositions de cours de FOU en englobant les besoins des deux filières (médecine et pharmacie). En effet,

il est temps de reconsidérer les méthodes d'enseignement du français et en français, en particulier dans les filières techniques et scientifiques, afin de réduire les échecs dans la formation. Il faudrait, en effet envisager cette langue de scolarisation en termes de fonctionnalité. (SEBANE Mounia, 2011, p. 379).

D'ailleurs, à partir de l'année universitaire 2017/2018, nous avons appris que les étudiants inscrits en pharmacie, niveau de première année, avaient bénéficié d'un nouveau module qui est, bien évidemment, langue française. Cette innovation est prometteuse, dans le sens où, il est plus que nécessaire, que ces étudiants reçoivent une aide pour améliorer leur niveau en langue française. Reste, néanmoins, à consulter le programme et les contenus des cours proposés, qui doivent impérativement répondre aux besoins et aux attentes des étudiants.

Enfin, à travers cette recherche, nous avons voulu mettre en exergue ce décalage entre le secondaire et le supérieur selon le profil inhérent aux compétences en langue française, ainsi que le changement brutal de la langue d'enseignement. Tout ceci constitue des obstacles d'apprentissage auxquels sont confrontés les étudiants ainsi que les enseignants chargés des modules de spécialité pour toutes les filières où la langue française est un outil d'enseignement. Cette rupture linguistique entre le secondaire et le supérieur engendre beaucoup de difficultés pour pouvoir suivre sereinement leurs cours, il serait donc souhaitable et même indispensable de proposer un module de français pour ces deux filières (ainsi que pour toutes les filières concernées), à travers lequel des cours répondant aux besoins réels des étudiants seront proposés lors de futures recherches.

Cette recherche démontre qu'il y a un réel écart entre le profil de sortie du lycée et le profil d'entrée à l'université concernant les compétences requises en langue française. Ce choix de politique linguistique d'arabisation va à l'encontre des habiletés professionnelles que l'université -en tant qu'organisme national de formation académique professionnalisante- aspire à installer.

Ceci dit, notre démarche ne tient pas uniquement à mettre en exergue ces dysfonctionnements langagiers chez ces étudiants mais elle tient aussi, sur un autre volet d'une nouvelle recherche, à répondre à des besoins qui ciblent les techniques rédactionnelles qui restent jusque-là, le parent pauvre de

toute cette communauté en particulier et de l'institution en général.

Références bibliographiques

- Conseil de l'Europe, (2001). *Cadre Européen Commun de Référence, Apprendre, Enseigner, Evaluer*. Didier FLE.
- Cortier, C. et Kaaboub, A. (Janvier 2010). Le français dans l'enseignement universitaire algérien : enjeux linguistiques et didactiques. *Le français dans le monde*, coll. recherches et applications, « Faire des études supérieures en langue française », Clé international et FIPF, n° 47.
- Elimam, A. (2019). Le français, langue d'enseignement universitaire : une discipline à part entière. *Revue TDFLE*, (73). https://doi.org/10.34745/numerev_1300. (Consulté le 18 novembre 2019)
- Eurin Balmet, S. et Henao de Legge, M. (1992). *Pratiques du français scientifique. L'enseignement du français à des fins de communication scientifique*. Hachette.
- Imessaoudene, M F. (2019). L'enseignement du français dans les filières scientifiques. Analyse ingenierique. Université de Mostaganem.
- Kadik, D. et all. (2016). Pour un enseignement/apprentissage du français sur objectifs universitaires dans les filières technologiques. *Didactiques*, 4 (2), 16-44.
- Lehmann, D. (1993). *Objectifs spécifiques en langues étrangères*. Hachette.
- Mangiante, J-M. et Parpette, C. (2004). *Le français sur objectifs spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Hachette.
- Mangiante, J-M. et Parpette, C. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. PUG.
- Mourlhon-Dallies, F. (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Didier.
- Robert, J-P. et Rosen, E. (2010). *Dictionnaire pratique du CECR Pour un CECR accessible à tous les professeurs de langues*. OPHRYS.
- Sebane, M. (2011). FOS/FOU : Quel « français » pour les étudiants algériens des filières scientifiques ? (Actes du colloque Le Français sur Objectifs Universitaires), Synergies monde, n°8,2, 375-380. <http://www.azurlingua.com/test/test2.swf> (consulté le 26 mars 2018)

AUTEURS

Samira MERZOUK, maîtresse de conférences, habilitée, enseigne au département de langue et littérature françaises de l'université Mohamed Lamine DEBAGHINE- Sétif 2.

Sa thèse de doctorat a trait au référentiel pédagogique en FOS.

Elle compte dans son effectif plusieurs participations à des manifestations scientifiques nationales et internationales et, quelques publications d'articles et une participation à un ouvrage collectif à l'international, portant sur le français de spécialité. Ses domaines de recherche s'intéressent au FOS, à la didactique professionnelle, à la formation des formateurs et aux politiques linguistiques.

C'est un membre du comité de formation doctorale domiciliée au laboratoire de recherche LESMS de l'université de Béjaïa et abritée par l'E.N.S. Assia Djébar, à Constantine.

Elle est également, membre du P.R.F.U. portant sur le français sur objectif universitaire.

Elle est experte au sein de la revue El Tawassol dépendant de l'université d'Annaba et dirige deux thèses de doctorat répondant aux thématique du français sur objectif universitaire et du référentiel professionnel des formateurs en FOU.

Mustapha BOUREKHIS, maître de conférences, habilité, enseigne au département de langue et littérature françaises de l'université Mohamed Lamine DEBAGHINE- Sétif 2.

Sa thèse de doctorat a trait à l'analyse critique des manuels scolaires de FLE, de l'enseignement secondaire.

Il compte dans son effectif plusieurs participations à des manifestations scientifiques nationales et internationales et, quelques publications d'articles nationaux. Ses domaines de recherche tournent autour du français sur objectif universitaire, de l'ingénierie de formation, de la conception du matériel didactique et des systèmes éducatifs.

C'est un membre du comité de formation doctorale domiciliée au laboratoire de recherche LESMS de l'université de Béjaïa et abritée par l'E.N.S. Assia Djébar, à Constantine.

Il est également, chef de projet R.F.U. ayant trait au français sur objectif universitaire.

C'est un membre es-qualité d'expert, au sein de la commission nationale d'homologation du matériel pédagogique (manuels scolaires et parascolaires) dépendant directement du Ministère de l'Éducation Nationale.

Il est affecté à plusieurs revues, en tant qu'évaluateur, entre autres ; Multilinguales, Langues et Usages, Dirasset, fasl el khitab, revue algérienne des recherches et études, etc.

Les thèses qu'il dirige font référence au référentiel des compétences professionnelles, à l'approche actionnelle dans l'enseignement du français et à l'approche pragma textuelle.